



Le mercredi 16 décembre 2020

Monsieur le Premier Ministre,

La crise sanitaire que la France traverse a particulièrement affecté le fonctionnement des écoles et mis en évidence la nécessité d'un pilotage au plus près du territoire. Les directrices et directeurs d'école ont à cet effet été particulièrement impactés. Cette situation ne vient que mettre en évidence leur rôle essentiel mais aussi leurs conditions de travail particulièrement dégradées.

Beaucoup de directrices et directeurs, qui veulent seulement faire correctement leur travail, en sont empêchés par manque principalement de temps et de reconnaissance. Les groupes de travail que le Ministère de l'Éducation nationale mène auraient dû permettre de proposer des mesures fortes pour les personnels. Les annonces faites pour 2021 sont, à ce titre, tout à fait insuffisantes pour régler la situation.

C'est la raison pour laquelle, trois organisations syndicales, le SE-Unsa, le SNE et le Sgen-CFDT, ainsi que deux associations professionnelles le GDID et le GTRID viennent vous alerter sur la nécessité de prendre un engagement fort. Cela doit se traduire par un plan pluriannuel visant à faire des mesures 2021 (600 ETP et 450 € annuels consacrés à la direction) la première marche d'un escalier qui assure des réponses aux besoins, tant en termes de décharges que de reconnaissance financière des responsabilités qui sont les leurs. Être directrice ou directeur est aujourd'hui un métier à part entière qui demande une professionnalité et du temps pour l'exercer. Il n'est plus possible, par exemple, de laisser une directrice, un directeur à mi-temps, piloter un établissement de 300 élèves (12 classes).

L'école est centrale dans notre société confrontée aux crises. Les capacités des directrices et directeurs d'école à en assurer le pilotage pédagogique pour sa solidité et sa réactivité, pour la cohésion des adultes qui la font vivre, pour la sérénité des relations avec tous les partenaires et en premier lieu les familles, sont un enjeu très important gage de réussite des élèves.

Les directrices et directeurs attendent des avancées concrètes et conséquentes pour pouvoir bien faire et aussi bien vivre leur métier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Stéphane CROCHET
Catherine NAVE-BEKHTI
Laurent HOEFMAN
Alain REI
Loïc BREILLOUX

Secrétaire Général du SE-UNSA (Syndicat des Enseignants - UNSA)
Secrétaire Générale du Sgen-CFDT (Syndicat Général Education Nationale-CFDT)
Président du SNE (Syndicat National des Ecoles)
Président du GDID (Groupe de Défense des Idées des Directeurs)
Pour le GTRID (Groupe de Travail et de Réflexion Indépendant de Directeurs)